



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 13 janvier 2015 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la municipalité de La Bostonnais à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Francine Harvey et Renée Ouellette, Marie Élisabeth Courtemanche, les conseillers Michel Sylvain, François Baugée et Louis Godin. La directrice générale Josée Cloutier agissait à titre de secrétaire de l'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2014**
- 4. Correspondances**
 - 4.1 Gouvernement du Québec Le ministre des Transports
- 5. Affaires découlant**
 - 5.1 Adoption budget 2015 : 14 janvier 2015 à 19h00
 - 5.2 Consultation Budget Agglomération : 14 janvier 2015 à 19h30
 - 5.3 Rencontre le 27 janvier 2015 au complexe culturel pour le nouveau dépôt de rôle.
- 6. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Jeunesse en santé
 - 6.2 Comité de sélection : Secrétaire commis
 - 6.3 Achat souffleuse à neige
 - 6.4 Fermeture compte bancaire : Parc Ducharme
 - 6.5 Cour municipale taxes impayées
 - 6.6 Renouvellement adhésion FQM
 - 6.7 Soirée Tchín Tchín
 - 6.8 Condoléances Madame Renée Ouellette
 - 6.9 Spectacle Vintage Camille Petrod
- 7. Trésorerie**
 - 7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois de décembre 2014
 - 7.2 États financiers du mois de décembre 2014
 - 7.3 Rapport des taxes
- 8. Permis de construction**
- 9. Rapport des comités**
- 10. Période de questions**
- 11. Tour de table des conseillers**



N° de résolution
ou annotation

2015-01-01

2015-01-02

2015-01-03

12. Clôture de l'assemblée

13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance

La Mairesse Chantal St-Louis souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition du conseiller Louis Godin et secondée par la conseillère Francine Harvey.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Michel Sylvain et secondé par le conseiller Louis Godin.

3. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 2014

L'adoption du procès-verbal est proposée par le conseiller Michel Sylvain et secondée par la conseillère Francine Harvey et résolu unanimement la mairesse s'étant abstenue de voter.

4. Correspondances

4.1 Le ministre des Transports nous informe qu'il accorde à notre municipalité une subvention maximale de 5 000 \$ pour les travaux d'amélioration du réseau routier municipal.

5. Affaires découlant

5.1 Adoption budget 2015 : 14 janvier 2015 à 19h00

5.2 Consultation budget Agglomération : 14 janvier 2015 à 19h30

5.3 Soirée d'information sur le dépôt du rôle d'évaluation 2015-2016-2017 le 27 janvier au complexe culturel Félix Leclerc à 19h00

6. Affaires nouvelles

6.1 Jeunesse en santé

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Jeunesse en Santé a formulé une demande à la municipalité pour son activité de financement 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut soutenir l'organisme Jeunesse en Santé dans sa mission;

EN CONSÉQUENCE' IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin



N° de résolution
ou annotation

2015-01-04

6.2 Comité de sélection : secrétaire commis

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Bostonnais doit engager une secrétaire commis ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer des membres pour siéger sur le comité de sélection pour les entrevues et l'embauche de la secrétaire commis ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal nomme la directrice générale, Mme Josée Cloutier, la conseillère Marie Élizabeth Courtemanche, et les conseillers Louis Godin et Michel Sylvain membres du comité de sélection pour la secrétaire commis.

2015-01-05

6.3 Achat souffleuse à neige

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Bostonnais doit avoir une souffleuse à neige pour l'entretien de sa patinoire;

CONSIDÉRANT QUE l'administration a fait faire des soumissions d'après les caractéristiques proposées par le conseiller Michel Sylvain ;

CONSIDÉRANT QUE Denis Gélinas Moto nous offrait le meilleur prix en regard de la qualité et du prix ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.



2015-01-06

N° de résolution
ou annotation

2015-01-07

Que la municipalité procède à l'achat d'une souffleuse à neige chez Denis Gélinas Moto au coût de 1 883.29 \$ taxes comprises.

6.4 Fermeture compte bancaire : Parc Ducharme

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la fermeture du compte bancaire du Parc Ducharme;

CONSIDÉRANT QUE les sommes dans le compte seront transférées à même le compte de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la directrice générale, Mme Josée Cloutier procède à la fermeture du compte bancaire du Parc Ducharme et que les sommes d'argent soient transférées à même le compte de la municipalité.

6.5 Cour municipale taxes impayées

CONSIDÉRANT QUE quelques citoyens de la municipalité de La Bostonnais n'ont pas acquitté la totalité des taxes pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014;

CONSIDÉRANT QUE des avis ont été envoyés aux citoyens concernés;

CONSIDÉRANT QUE les avis des responsables demeurent sans réponse;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a le devoir de percevoir toutes les sommes inscrites au niveau de la taxation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a analysé la situation et convenu d'entamer les procédures requises pour récupérer les sommes dues pour les années 2011-2012-2013-2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.



N° de résolution
ou annotation

2015-01-08

Formules d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

2015-01-09

Que la Municipalité de La Bostonnais mandate la directrice générale, Mme Josée Cloutier pour que soient prises les dispositions nécessaires auprès de la cour municipale afin que des saisies soient exercées pour récupérer les sommes dues.

6.6 Renouvellement adhésion FQM

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Bostonnais retire de nombreux avantages à titre de membre de la Fédération Québécoise des Municipalités.

CONSIDÉRANT QU'UN regroupement de municipalités est indispensable pour faire progresser les municipalités.

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement reconnaît et encourage les regroupements municipaux.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Bostonnais désire demeurer membre de la Fédération Québécoise des Municipalités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil.

Que la Municipalité de La Bostonnais renouvèle son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités au coût de 768.72 \$ taxes incluses pour l'année 2015 et que Mme Josée Cloutier soit autorisée à signer au nom de la municipalité toute la documentation inhérente à cette adhésion.

6.7 Soirée Tchin Tchin

CONSIDÉRANT QUE la Chambre de Commerce et d'industrie du haut Saint-Maurice nous invite à la soirée Tchin Tchin 2015 soit le 21 janvier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de la Chambre de Commerce;

CONSIDÉRANT QUE la soirée Tchin Tchin est une opportunité de réseautage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Francine Harvey



N° de résolution
ou annotation

2015-01-10

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale Mme Josée Cloutier, l'inspectrice municipale Mme Audrey Bérubé et le conseiller François Baugée à représenter la Municipalité à cette soirée au cout de 35 \$ par personne.

6.8 Condoléances Madame Renée Ouellette

CONSIDÉRANT le décès de madame Pierrette Thomas, belle-mère de madame Renée Ouellette conseillère municipale à La Bostonnais, survenue en début de janvier 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal et l'administration de La Bostonnais offrent ses sincères condoléances à la conseillère Renée Ouellette, à toute la famille et à ses proches.

2015-01-11

6.9 Spectacle Vintage Camille Petrod et ses invités

CONSIDÉRANT QUE la Troupe Chaman présente le spectacle Vintage avec Camille Petrod et ses invités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à ce spectacle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Francine Harvey

ET RÉSOLU majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter;

Que le conseil municipal mandate la conseillère Mme Francine Harvey, le conseiller Louis Godin et le conseiller M. Michel Sylvain à participer au spectacle Vintage Camille Petrod et ses invités au coût de 25 \$ \$ par personne.



N° de résolution
ou annotation

2015-01-13

Trésorerie

7.1 Adoption des dépenses de décembre 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois de décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles du mois de décembre 2014 telles que soumises par le personnel.

7.2 Adoption des états financiers de décembre 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des états financiers de la municipalité soumis par l'administration pour le mois de décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers reflètent la situation financière de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois de décembre 2014 tel que soumis.

7.3 Rapport de taxes

Le montant total des taxes à percevoir pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014 le montant est de 70 441.07 \$, toutes les taxes antérieures à 2011 ont été entièrement perçues.



N° de résolution
ou annotation

2011	2 906.27 \$
2012	3422.95 \$
2013	3575.04 \$
2014	3298.56 \$

8. Permis de construction

Pour la période de septembre, 7 permis ont été délivrés pour une valeur de 27 750 \$ rapportant à la municipalité une somme de 95.00 \$.

9. Rapport des comités

Le conseiller François Baugée remercie les commanditaires qui ont participé à la réalisation de la Fête de Noël. Une somme d'environ 555 \$ a été perçue. Il souligne la réussite de la distribution des cadeaux pour les aînés de la Bostonnais

Les conseillers remercient toutes les personnes qui ont participé à la fête de Noël, ce fut une belle réalisation.

10. Période de questions

La période de questions débute à 19 h 40 et se termine à 19 h 55.

11. Tour de table des conseillers

Le conseiller Louis Godin :
Souhaite une bonne année à tous! Bravo et bonne initiative au conseiller François Baugée pour le succès de la fête de Noël

La conseillère Renée Ouellet :
Souhaite bonne année et santé. Elle remercie les gens pour leur présence aux assemblées.

La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche :
Bonne année à tous! Souhaite voir beaucoup de citoyens demain au dépôt du budget.

La conseillère Francine Harvey :
Souhaite bonne année! Félicite le conseiller François Baugée pour la belle fête de Noël et remercie les gens d'y avoir participé cela motive les organisateurs à recommencer à nouveau.

Le conseiller François Baugée :
Remercie ses collègues de souligner son travail.

Le conseiller Michel Sylvain :
Bonne année!

Mme Chantal St-Louis :
Bonne année! Merci à tous pour votre présence n'oubliez pas le dépôt du budget demain le 14 janvier à 19h00 suivi d'une soirée d'information pour le budget d'agglomération présenté par les fonctionnaires de Ville de La Tuque, ainsi que la



N° de résolution
ou annotation

soirée d'information du nouveau dépôt de rôle 2015-2016-2017 le 27 janvier au complexe culturel Félix Leclerc à 19h.

12. Clôture de l'assemblée

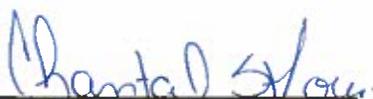
L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h58 h


Chantal St-Louis, mairesse


Josée Cloutier, directrice générale